

DAAC/19-824-110 du 02/09/2019

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS ASSOCIEE AU
FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un.e enseignant.e de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de service éducatif auprès du Festival d'Aix, rémunéré.e sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 5, soit 3 750 euros annuels. L'enseignant.e sera choisi.e pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. Un intérêt particulier et des compétences en lettres et dans le domaine de l'art lyrique sont souhaités, La proximité géographique avec Aix-en-Provence (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer une présence régulière auprès du partenaire culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional d'éducation musicale et de chant choral en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le domaine « Musique » de la DAAC et la structure partenaire, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives des écoles et des établissements scolaires, il/elle doit :

- connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière d'éducation artistique et culturelle et le référentiel du parcours ;
- avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire ;
- participer à la stratégie de médiation du Festival d'Aix et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec le service éducatif du Festival ;
- apporter au service éducatif du Festival sa connaissance des textes officiels, des programmes et de leurs évolutions ;
- communiquer les informations sur le calendrier des actions, de la programmation et des divers événements du festival, relayer les différents supports pédagogiques ou de communication du service éducatif du Festival ;
- produire en fonction des besoins liés aux actions et programmes du service éducatif du Festival, des supports à destination des enseignants ;
- être capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser ;
- savoir s'inscrire dans une démarche collective ;
- maîtriser les outils de communication et informatiques.

Il est particulièrement attendu de l'enseignant relais :

Une expertise littéraire et ainsi qu'une expertise dans le domaine de l'art lyrique qui lui permettent :

- d'investir sur le plan pédagogique tous les champs artistiques qui collaborent à l'art lyrique pour fédérer des équipes pluridisciplinaires ;
- d'être force de proposition dans le domaine littéraire et de mobiliser particulièrement les enseignants de lettres et les professeurs documentalistes ;

- favoriser un nouveau réseau d'enseignants participants ;

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2019-2020 à compter du 1er octobre 2019. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2020.

Les enseignant.e.s souhaitant faire acte de candidatures sont invité.e.s :

- à prendre contact avec Isabelle Tourtet Nom, chargée de mission domaine à la DAAC : isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 20 septembre 2019** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
DAAC
DSDEN 13
28 Boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille Cedex 1

Les enseignant.e.s dont la candidature sera retenue seront convoqué.e.s pour un entretien la semaine du 23 septembre 2019. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille